



## COMMUNE D'ANNIVIERS

### M I S E S   A   L ' E N Q U E T E   P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

*Bourmaud Alain pour la création d'une place de parc - parcelle 351, folio 3, propriété de Bourmaud Karine et Alain, zone H 60, située au lieu dit "Le Repogiau" à St-Jean - coordonnées 2'611'411 / 1'116'328*

*Hélard François pour la transformation et la rénovation d'une habitation – parcelle 2054, folio 10, zone extensive du village, située au lieu dit « Déjo Villa » à St-Luc – coordonnées 2'612'191 / 1'118'725*

*Hasler Roland pour la construction d'un abri de jardin – parcelle 1533, folio 9, propriété de Hasler Roland, Pflieger Philippe, Pflieger Sétphanie, Duval Lénaël et Duval Sandrine, zone d'habitations collectives 0.50 hauteur 13m50, située au lieu dit « Les Bouilles » à Grimentz – coordonnées 2'610'252 / 1'113'819*

*Consortage Société de Zinal par Rémy Bonnard pour la rénovation de l'Hôtel le Trift - parcelle 35, folio 1, zone centre du village, située au lieu dit "Zinal" à Zinal - coordonnées 2'614'508 / 1'109'409.*

Les dossiers peuvent être consulté durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelêts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 13 novembre 2020

L'ADMINISTRATION COMMUNALE